



223 POSTES
TRANSPORT - BTP - AGROALIMENTAIRE

CDI/CONTRAT D'APPRENTISSAGE ET CONTRAT PRO
DÉBUTANTS ACCEPTÉS
BRETAGNE

OFFRE N°

40443

SECTEUR

INDUSTRIES DE FABRICATION (ENCADREMENT)

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

1 AN(S)

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

MEDEF BRETAGNE

LIEU

BRETAGNE

POSTULEZ AVANT LE

16/09/2018

PRISE DE POSTE

12/11/2018

CONTACT

Marie PAVADE
mpavade@cnam.fr
07 63 56 26 63

STANDARD
02 62 15 00 00

COORDINATEUR QUALITE H/F

► DESCRIPTIF

Au sein d'une entreprise agro-alimentaire de renom, vous préparez une licence professionnelle QHSE -Qualité ,Hygiène,Sécurité et Environnement.Vous êtes en charge de l'analyse des questionnaires qualité sur la sécurité des aliments et les informations sur les produits. Vous réceptionnez les diverses demandes clients et les analyser.Vous recherchez et collectez les informations afin de répondre aux demandes clients.Vous formalisez et communiquez les informations de restitution auprès du service commercial.Vous faites évoluer les outils de communication et participez à l'optimisation qualité du process "Questionnaire Client".

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

Bac + 2

DIPLOME REQUIS :

BTS Hygiène propreté environnement

EXPÉRIENCES :

Expérience exigée 1 an

COMPÉTENCES :

Vous disposez d'une première expérience professionnelle au sein d'un service qualité,idéalement dans l'industrie agroalimentaire.

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

BAC+2 SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE,L2,DUT OU DES
BTS,IAA,MAINTENANCE,QLIO,GENIE
PROCEDES,CHIMIE...)

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

BAC+2 SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE,L2,DUT OU DES
BTS,IAA,MAINTENANCE,QLIO,GENIE
PROCEDES,CHIMIE...)

LANGUE(S) :

L'environnement de travail est international, la pratique de l'anglais est un plus.

INFORMATIQUE :

La maîtrise des outils Word et Excel est indispensable.

PERMIS :

► EXIGENCE(S)

► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: Entre 614 et 1423 € Mensuel

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion aller + transfert



Allocation d'arrivée de 300€



Aide à l'hébergement 2 mois



Indemnité forfaitaire de 500€



Prime d'installation de 400€



Indemnité complémentaire selon la situation

